

Acide nitrique 1mol/L PA
L-A-T-N
Danger

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n°	: 106 214
Nom commercial	: Acide nitrique 1mol/L PA
Identification de la société	: JEULIN SA T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: 01 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : C; R34

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)
Classe de danger et code de catégorie

- Dangers pour la santé : Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger (CLP : Skin Corr. 1B)

Etiquetage
Pictogramme(s) de danger


- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 - Intervention : P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P303+P361+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Révision nr : 2

Date : 4 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 25 / 10 / 2005

Acide nitrique 1mol/L PA

L-A-T-N

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Acide nitrique	: > 5 < 20 %	7697-37-2	231-714-2	007-004-00-1	O; R8 C; R35 ----- Ox. Liq. 3 (H272) Skin Corr. 1A+ (H314)
Eau	:	7732-18-5	----	----	-----

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau .
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs.
En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Prévention** : Conserver à l'abri de la chaleur.
Conserver à l'écart de : : Métaux.
- Moyens d'extinction** : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- Adéquats** : Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.
La décomposition thermique génère :
Oxydes d'azote.
Réagit avec les métaux et les métaux légers en libérant de l'hydrogène, gaz pouvant provoquer des incendies et explosions.
Voir également les réactions dangereuses § 10.
- Risques particuliers** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
- Protection contre l'incendie** : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Procédures spéciales**

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Mesures techniques** : Evacuer et restreindre l'accès.
Précautions individuelles : **Ne pas respirer les vapeurs.**

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 6

Révision nr : 2

Date : 4 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 25 / 10 / 2005

Acide nitrique 1mol/L PA

L-A-T-N

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE (suite)

Précautions pour l'environnement

Mesures après fuite / épandage

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

- : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027).
- Neutraliser les épandages à l'aide d'agents neutralisants tels que la chaux ou la soude diluée.
- Rincer/diluer le résidu à l'eau.
- Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

Manipulation

Stockage

- : Prendre les précautions adéquates pour éviter la production de vapeurs et d'aérosols.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou d'aérosols.
- Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.

- : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (< 25 °C)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

- Protection respiratoire
- Protection des mains
- Protection de la peau
- Protection des yeux
- Autres

- : Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- : Porter un vêtement de protection approprié.
- : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter la production de vapeurs et d'aérosols.
- Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou d'aérosols.

Contrôle de l'exposition

- France

VME [mg/m³] :

: 5

VME [ppm] :

: 2

VLE [mg/m³] :

: 10

VLE [ppm] :

: 4

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 6

Révision nr : 2

Date : 4 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 25 / 10 / 2005

Acide nitrique 1mol/L PA

L-A-T-N

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique	: Acide nitrique ; acide azotique ; nitrate d'hydrogène.
Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Inodore.
pH	: (20 °C) : < 1
Poids moléculaire	: 63,2
Point de fusion [°C]	: Aucune donnée disponible.
Densité	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur [hPa]	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : soluble.
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Non applicable.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Non applicable.
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Sensible à la lumière Sensible à la chaleur. Contact avec des substances métalliques.
Matières à éviter	: Métaux. Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca). Bases fortes. Peroxyde d'hydrogène.
Réactions dangereuses	: Réagit avec les métaux et les métaux légers en libérant de l'hydrogène, gaz pouvant provoquer des incendies et explosions.
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes d'azote.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Vapeurs / poussières / aérosols très corrosifs pour le tractus respiratoire et les membranes muqueuses. Risque d'oedème pulmonaire.
- Cutanée	: Provoque de graves brûlures.
- Oculaire	: Très corrosif pour les yeux. Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.
- Ingestion	: L'ingestion provoque une corrosion sévère pouvant conduire à une destruction des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Hémorragie digestive, perforations gastriques et oesophagiennes, nécrose et

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 6

Révision nr : 2

Date : 4 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 25 / 10 / 2005

Acide nitrique 1mol/L PA

L-A-T-N

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

- Autre

acidose métabolique, sténose digestive.
Dans les cas extrêmes, mort.

: Le produit ou ses émissions peuvent induire des altérations sanguines et/ou agraver des affections sanguines préexistantes.
La surexposition à ce produit peut provoquer une méthémoglobinémie.
D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]

: Aucune donnée disponible.

Irritation de la peau (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Irritation des yeux (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Irritation des membranes muqueuses (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Autres informations toxicologiques

: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 9.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques

: Toxique pour la vie aquatique.
Effet nocif par modification du pH.
Eviter le rejet dans l'environnement.
Effet fertilisant.

Potentiel de bio-accumulation

: Aucune donnée disponible.

Informations sur l'élimination

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Biodégradation [%]

: Aucune donnée disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name : 2031 ACIDE NITRIQUE, 8, II, ADR

- No ONU : 2031

- I.D. n° : : 80

Transport terrestre

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Révision nr : 2

Date : 4 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 25 / 10 / 2005

Acide nitrique 1mol/L PA

L-A-T-N

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

- ADR/RID : Class : 8
Group : II

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : UN 2031 Acide nitrique

- Classe : 8

- Groupe d'emballage : II

Transport aérien

- ICAO/IATA : UN 2031 Nitric acid

- IATA - Classe ou division : 8

Groupe d'emballage IATA : II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres : Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R : R34 : Provoque des brûlures.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE - Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document